

REPUBLIQUE DU DAHOMY

--

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

--

SECRETARIAT GÉNÉRAL
DU GOUVERNEMENT

--

DECRET N° 297/PR-SGG

ANNÉE 1968

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 17 juillet 1968 approuvée par le référendum du 28 juillet 1968 ;
- VU le Décret N°230/PR du 31 juillet 1968, portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret N°234/PR-SGG du 16 août 1968, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
- VU le Décret N°236/PR-SGG du 17 août 1968, fixant la composition des cabinets du président de la République et des ministres ;
- VU le Décret N°41/PC-SGG du 16 avril 1964, fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion du Gouvernement ;
- VU le Décret N°253/PR du 22 août 1968, fixant les rémunérations, les indemnités et les prestations en nature allouées aux membres des cabinets du président de la République et des ministres,

D E C R E T E :

Article 1er - Mr René-Roger CAPO-CHICHI, Instituteur, est nommé Chargé de Mission au Ministère des Affaires Intérieures et de la Sécurité.

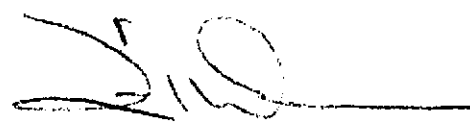
Article 2 - Le présent décret qui aura effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 3 Octobre 1968

par le Président de la République,

P. Le Ministre de l'Economie
et des Finances absent,
Le Ministre du Développement Rural
et de la Coopération
chargé de l'intérim;

Adrien AHANHANZO GLELE


Emile-Derlin ZINSOU

Ampliations : PR 4 - CS 6 - SGPR 4
MAIS 4 - Ministères 9 - SGG 4 -
IAA 1 - DAI 2 - Gde Chanc. 1 -
SGM 10 - DGE 4 - Intéressé 1 -
Trésor 4 - DB-CF-DC-Solde-DI 5 -
DGAJL 2 - DEP 2 - Dtion Stat. 2 -
DCCT 1 - DN 1 - DP 2 - JORD 1.